

WILLAME, Jean-Claude, *Les « faiseurs de paix » au Congo. Gestion d'une crise internationale dans un État sous tutelle*, coll. Les livres du GRIP, Paris, GRIP/Éditions Complexe, 2007, 223 p.

Kathia Légaré

Volume 39, numéro 2, juin 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019208ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/019208ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Légaré, K. (2008). Compte rendu de [WILLAME, Jean-Claude, *Les « faiseurs de paix » au Congo. Gestion d'une crise internationale dans un État sous tutelle*, coll. Les livres du GRIP, Paris, GRIP/Éditions Complexe, 2007, 223 p.] *Études internationales*, 39(2), 328–330. <https://doi.org/10.7202/019208ar>

en perspective (les domaines non militaires de l'OTAN ; une OTAN « réaméricanisée » ? ; les relations OTAN-UE entre rivalité, complémentarité et harmonisation ; l'otanisation de la doctrine française ; l'OTAN va-t-elle remplacer l'ONU ?).

Au crédit de cet ouvrage on citera le fait d'aborder à la fois le champ historique, la question du globalisme et les aspects politico-stratégiques, tout en mettant en évidence les questions que la France devra poser sur ses relations avec l'organisation intégrée ; débats dont nous savons aujourd'hui qu'ils ont commencé à acquérir de la visibilité avec les déclarations conditionnelles du président Nicolas Sarkozy.

*Quel avenir pour l'OTAN ?* offre ainsi au lecteur bon nombre de clefs d'analyse et de pistes de réflexion sur l'avenir de l'organisation. On peut espérer qu'un nouvel ouvrage puisse être édité par le Club à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Alliance atlantique en avril 2009.

André DUMOULIN

*École royale militaire, Bruxelles, Belgique*

### **Les « faiseurs de paix » au Congo. Gestion d'une crise internationale dans un État sous tutelle.**

WILLAME, Jean-Claude. Coll. *Les livres du GRIP*, Paris, GRIP/Éditions Complexe, 2007, 223 p.

Cet ouvrage présente un cas complexe d'un non-(État) à la recherche de sa réintégration politique et économique. Cette publication constitue une contribution à plusieurs littératures : celle sur la gestion internationale des conflits et sur la

construction de la paix, celle traitant des États dits « déstructurés » ou « faibles » et enfin celle plus pointue sur l'histoire récente du Congo.

Ravagé par des décennies de régime Mobuto, le Congo a subi deux grandes guerres depuis 1996 qui ont fait plus de trois millions de morts et des milliers de victimes civiles (enfants soldats, viols systématiques des femmes, etc.) : la première débutant en 1996 et aboutissant à la fin du régime de Mobutu et à la prise du pouvoir par la force par Laurent-Désiré Kabila ; la seconde déclenchée en 1998 par l'agression de deux pays voisins, l'Ouganda et le Rwanda. Willame campe son étude dans le cadre des huit années d'intervention internationale qui ont suivi ces guerres : il analyse le processus de sortie de la guerre s'ouvrant en juillet 1999 avec la signature des Accords de Lusaka qui, bien que remplis de contradictions, conditionneront les négociations entre les parties et le comportement de la communauté internationale jusqu'à la signature de l'Accord global et inclusif de décembre 2002. Celui-ci ouvrira à son tour la voie à la tenue d'élections présidentielles en juillet 2006 et à la fondation de la 3<sup>e</sup> République. Il appert que la stratégie internationale allait longtemps être fondée sur un principe contredisant le droit international : les Accords de Lusaka rendaient en effet le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Congo conditionnel à la mise sur pied d'un dialogue intercongolais, qui relevait de la souveraineté nationale. Cette incohérence contribuera à retarder le retrait des troupes étrangères du territoire congolais, et à ainsi laisser per-

durer le pillage de ses ressources naturelles. Ce « contexte de prédati- ons » par les États voisins contribuera d'ailleurs à la poursuite de la guerre et à la perpétuation d'un climat de terreur dans les zones de conflit (Kivu, Ituri et Nord-Katanga) ; une situation de violence constante qui sert de couverture aux activités d'exploitation illégale des ressources minérales du Congo par les milices et les armées étrangères.

L'étude de ce processus de transition est organisée autour de trois acteurs principaux, les « faiseurs de paix » : Louis Michel, ministre d'État belge, puis commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, qui a grandement contribué à remettre à l'agenda la question de la guerre au Congo ; Joseph Kabila, remplaçant à la présidence, plus pragmatique que son père *refuznik* (Laurent-Désiré Kabila, assassiné en janvier 2001) ; et finalement l'ONU qui malgré sa passivité initiale a en définitive joué un rôle important dans la désescalade de la crise au Congo. À travers ces trois acteurs, l'auteur présente les principales facettes de ce conflit complexe, l'évolution des calculs des diverses parties et le rôle des principaux joueurs internationaux. La décennie 1990 est une période difficile pour l'ONU qui peine à s'adapter au changement du contexte international et à répondre à la demande en matière de gestion de conflits. Marquée par son incapacité à prévenir le génocide rwandais (la Belgique sera aussi grandement influencée par cette expérience), l'organisation cherche péniblement à regagner sa crédibilité à travers sa gestion de ce conflit qui n'intéresse pas les grandes puissances.

Ces huit années (1998-2006) seront marquées par plusieurs erreurs d'appréciation et des problèmes de coordination entre les acteurs internationaux, mais aussi avec les acteurs nationaux. Si la Résolution 1304 (2000) du Conseil de sécurité déclarait finalement le Congo victime d'une agression extérieure, pointait du doigt ses responsables, et autorisait la mise sur pied d'une opération de paix, ce n'est qu'en mars 2001 que s'effectuèrent les premiers déploiements. Il faudra ensuite attendre près de quatre années et le massacre de neuf casques bleus en Ituri, pour que le mandat et les directives de la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) soient finalement adaptés aux impératifs sur le terrain. Pourtant, nonobstant ces retards et toutes les critiques pouvant de façon légitime être faites à l'encontre de la MONUC, l'auteur arrive à la conclusion qu'aucune autre alternative n'était possible ; dans ces conditions, aucune autre organisation que l'ONU n'aurait pu intervenir plus efficacement au Congo.

Une fois le processus de transition lancé, les intervenants internationaux – plus particulièrement le Comité international d'accompagnement de la transition composé de la MONUC, des représentants des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, des pays les plus importants d'Afrique, de la Belgique, du Canada, de l'Union africaine et de l'Union européenne – mettront de l'avant leurs priorités, en l'occurrence la tenue rapide d'élections ainsi que l'adoption de lois électorales et de choix constitutionnels acceptables, correspondants à un

schéma directeur appliqué universellement dans les situations de postconflit, en dépit des défis particuliers de chaque situation. Cette ingérence extérieure sera d'ailleurs ressentie négativement par certaines parties du conflit et par certains acteurs de la société civile. Ainsi, les « faiseurs de paix » étrangers alloueront toutes leurs énergies et leurs ressources dans le processus électoral, au détriment d'autres facettes de la transition, en l'occurrence la remise sur pied et le « brassage » de l'armée congolaise, ainsi que le désarmement, la démobilisation et la réintégration des combattants des diverses milices actives sur le territoire congolais. Les élections n'ont par contre pas tout réglé au Congo : si elles sont considérées par la communauté internationale comme la stratégie de sortie *par excellence*, elles ne sont pas une fin en soi : elles n'entraînent pas de façon automatique la construction d'un État moderne ni la sortie d'une dynamique alimentaire, qui nécessitent toutes deux un engagement international plus large et une acceptation de la tutelle sur le Congo établie *de facto*.

Le livre de Willame décrit très clairement et succinctement une guerre complexe et un processus de transition impliquant une grande diversité d'acteurs. Il s'agit d'un excellent ouvrage d'introduction aux guerres du Congo des années 1990 et aux complexités de la gestion des conflits et de la construction de la paix. Le Congo offre aussi un cas instructif d'État dont la faiblesse attire la convoitise de ses voisins et dont les populations sont les premières victimes, ce que souligne l'auteur tout au long de l'ouvrage. Le seul bémol pou-

vant être apporté concerne le traitement trop peu approfondi de la formule « d'État sous tutelle de fait » ; soulevée en conclusion seulement, malgré le sous-titre prometteur de l'ouvrage. Il aurait été intéressant de lire une analyse plus longue de ce qu'un tel statut international signifie.

Kathia LÉGARÉ

Chaire de recherche du Canada sur les conflits  
identitaires et le terrorisme  
HEI, Université Laval, Québec, Canada

### Guide du maintien de la paix 2008.

Coulon, Jocelyn (dir.). Montréal, QC,  
Athéna éditions/CEPES, 2007, 223 p.

Comme chaque année, l'édition 2008 du *Guide du maintien de la paix* apporte un éclairage particulier sur une thématique relative aux opérations de paix. Si en 2006 le rapport Brahimi était à l'honneur et qu'en 2007 on traitait de l'importante question de la définition de ce qui constitue une opération de paix, le Guide 2008 se penche quant à lui sur la contribution et l'héritage du diplomate canadien Lester B. Pearson. Tiré en grande partie des actes d'une conférence internationale organisée à Montréal en novembre 2006, ce Guide poursuit la tradition instaurée précédemment, soit de réunir en un seul volume les contributions de praticiens et de chercheurs, autant du Canada que du reste du monde francophone. Il conserve aussi sa partie statistique, recensant l'évolution des opérations de paix, ainsi qu'une partie dédiée aux liens Internet les plus utiles. Si la question de l'héritage de Lester B. Pearson n'est pas une nouveauté – plusieurs ouvrages